

Le Tréport

Magazine

N° 203
Mars-Avril
2022



*Le cœur tourné
vers l'Ukraine*

Sublimez votre coiffure avec Fanny



Voici déjà huit ans que Fanny Houard a lancé son activité de coiffeuse à domicile. Après plusieurs années passées en salon, elle a choisi ce mode d'activité pour se mettre à son compte. «C'est ce qui me va le mieux. Cela me permet d'être pleinement

disponible pour mes clients et j'aime le contact que la coiffure à domicile permet», explique la jeune femme.

Si la coupe n'a aucun secret pour elle, Fanny Houard reconnaît que c'est dans le domaine de la couleur qu'elle

s'exprime le plus. Mèches, couleur et balayage sont ses domaines de prédilection.

La clientèle apprécie manifestement ses prestations puisque nombreuses sont celles et ceux qui lui font confiance depuis plusieurs années. Beaucoup aiment le confort de se faire coiffer chez soi, d'autres y voient aussi un intérêt économique. Les tarifs pratiqués par la professionnelle de **Sublim'Coiffure** sont en effet aussi doux que les produits qu'elle utilise. À titre d'exemple, une coupe brushing pour femme sur cheveux courts ne coûte que 22 euros et si l'on ajoute la couleur, cela passe à 42 euros. Et pour ces messieurs, il ne faut déboursier que 15 euros pour retrouver un look impeccable.

*Pour prendre rendez-vous, c'est très simple. Il suffit d'appeler **Sublim'Coiffure** au 06 85 55 00 36. Fanny Houard intervient sur les Trois Villes Sœurs et à proximité.*

Publi-info

Nos espoirs ont été déçus en cette nuit du 23 au 24 février. Depuis plusieurs semaines, nous vivions au rythme des annonces, des avancées et des reculades diplomatiques, jusqu'au moment où Poutine a commis l'irréparable, jusqu'au moment où les premiers chars ont franchi la frontière ukrainienne.

Nos espoirs ont été déçus, mais ce n'est rien au regard de ce que ressentent et de ce que vivent les Ukrainiens aujourd'hui. Les images qui nous sont données à voir sont épouvantables et les témoignages ne le sont pas moins.

Cela nous touche d'autant plus que cette guerre se déroule à la porte de l'Europe, à notre porte. Les victimes nous ressemblent. Elles pourraient être nos frères, nos sœurs. Les Ukrainiens sont nos amis.

La solidarité qui s'est mise en place fait chaud au cœur et elle est indispensable, mais cet élan ne doit pas occulter totalement la misère d'autres populations déplacées ni celle dans laquelle sont plongés nombre de nos concitoyens. À ce jour, nous vivons en sécurité dans notre pays, mais la précarité n'en est pas moins réelle.

La guerre qui fait rage en Ukraine a accéléré la hausse des prix de l'énergie. Quand j'entends notre Ministre de l'économie annoncer sans honte qu'il convient à chacun de faire un effort en baissant un peu le chauffage, je suppose que, comme d'autres qui vivent bien au chaud sous les ors de la République et à nos frais,

il ne sait même pas que dans notre pays, bien des familles se réveillent chaque matin dans le froid de leur logement, qu'il y a bien longtemps que le chauffage est baissé, quand il n'est pas éteint.

Les tarifs de la plupart des autres biens de première nécessité risquent d'être impactés largement aussi. Pour y faire face, ce ne sont pas des mesurette sous forme de billets de 100 euros distribués à quelques semaines des élections ou une remise de 15 centimes sur le carburant qui sont adaptées, pas plus que la promesse d'une vie de labeur jusqu'à 65 ans, alors même que l'espérance de vie en bonne santé d'un ouvrier est en moyenne de 56 ans. Là encore, le cocoon dans lequel vivent nos dirigeants les a éloignés de cette réalité.

Alors oui, mobilisons-nous pour aider le peuple ukrainien ; oui, mobilisons-nous à la hauteur de nos possibilités pour faire cesser cette guerre, mais que cela ne nous empêche pas de nous mobiliser aussi pour la prochaine élection présidentielle. Que chacun fasse son choix en songeant à la meilleure option pour lui-même, et surtout pour tous nos concitoyens.



Laurent Jacques,
Maire du Tréport

Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières)
sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI,
(logement, affaires sociales, RSA, famille) sur rendez-vous.

Mélanie DELGOVE
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray
Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, pôle d'aide et d'accompagnement à domicile, pôle action sociale). Ce service est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

Location de salles et de cabines de plage : 02 35 50 55 35

Service culturel : 02 35 50 55 31

Police municipale : 02 35 50 55 34

Élections : 02 35 50 59 42

Urbanisme : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h : 02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Centre Calamel : 02 35 86 45 24

Centre Maternel : 02 35 50 73 71

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Camping municipal Les Boucaniers : 02 35 86 35 47

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Tél : 02 35 86 84 88.

État civil

Naissances

Lya Mangeonjean Gosselin

Ayden Briant

Samuel Vaillant

Yliann Cosette

Owen Roger

Eloïse Basset

La liste des nouveaux nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.

Décès

Mario Joseph

Kévin Lievrouw

Suzanne Buisson née Savelon

Marie Liard née Levillain

Marie-Jeanne Mouillart

Daniel Damerval

André Bricot

Christiane Auger née Belleguelle

William Mounou

Janine Lelong née Ponchel

Jeannine Gavelle née Quesnel

François Grall

Viviane Vasseur

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

Gendarmerie :
02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques
de Eu :
02 27 28 02 25

Office du tourisme :
02 35 86 05 69

CPAM :
rue Paul Bignon
76260 Eu
36 46

CAF :
25 avenue
des Canadiens
0 810 25 76 80

Société des Eaux
de Picardie :
02 35 50 57 50

Énédis dépannage :
09 726 750 76

GrDF dépannage :
0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :
02 35 17 60 30

Sous-préfecture :
rue du 8 mai
76200 Dieppe
02 35 06 30 00

École maternelle
Nestor Bréart :
02 35 86 11 43

École élémentaire
et maternelle
Ledré Delmet Moreau :
02 35 86 27 66

Collège Rachel
Salmona :
02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :
02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :
02 27 28 06 50

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).

Pour tout renseignement, merci de

contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.

La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant : Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Rejoignez-nous sur notre page
Facebook Ville Le Tréport





Une centaine de personnes a pris part au rassemblement au Tréport avant celui organisé au cimetière de Eu

Solidarité avec l'Ukraine

Lorsque Bohdan Zuszman a vu qu'un rassemblement était organisé au Tréport en solidarité avec le peuple ukrainien, il n'a pas hésité une seule seconde à parcourir les 120 km qui le séparent de la cité portuaire. M. Zuszman habite près de Péronne et il a eu l'occasion de visiter le Kahl-Burg il y a quelques années. Cette découverte a été très émouvante pour lui. Né de parents Ukrainiens, arrivé en France à l'âge de trois ans, il a bien connu une femme qui, alors qu'elle n'avait pas

vingt ans, a été déportée en France par les Allemands et obligée de travailler à la construction du Kahl-Burg dans des conditions épouvantables. Cette femme s'appelait Rosalia Letsven. Elle est décédée en 2008. M Zuszman est venu, porteur de sa photo, pour lui rendre hommage comme il l'a fait pour les 17 autres Ukrainiennes qui, assignées à la même tâche, ont fini par en périr et sont aujourd'hui enterrées au cimetière de Eu.

«Cynique, sournois, belliqueux, Poutine n'est pas avare de mensonges. Comme s'il avait besoin d'un prétexte, il prétend s'attaquer à l'Ukraine pour débarrasser le monde d'un régime nazi. Il ne manque pas d'air. Lui qui, un peu partout en Europe, en France notamment, noue des amitiés avec des responsables d'extrême-droite nostalgiques des méthodes hitlériennes, fait une curieuse interprétation de l'Histoire», a déclaré Laurent Jacques.



M. Zuszman est venu avec le portrait d'une déportée ukrainienne.

Les parents de Bohdan Zuszman ont eux aussi été déportés durant la seconde guerre mondiale. Ils ont été affectés au travail dans des fermes en Allemagne avant de gagner la France, trois ans plus tard. Autant dire que lorsqu'il entend Vladimir Poutine assurer qu'il a envahi l'Ukraine pour «dénazifier» le pays, son sang ne fait qu'un tour.

Les personnes qui souhaitent offrir du matériel médical, des médicaments (non périmés avant juin 2022), des sacs de couchage, des couverture de survie peuvent déposer ces objets au Centre Technique Municipal du lundi au vendredi de 10 h à 12 h. Ils seront acheminés auprès de la Protection Civile pour leur prise en charge.

Il a apprécié que les élus du Tréport organisent un rassemblement en soutien au peuple ukrainien et que cela soit fait, symboliquement, devant la porte du Kahl-Burg. Sur place, il a retrouvé Jacques Viard, bénévole du Mur de la Manche, qui avait été son guide lors de la première visite de cet édifice.

Il a également rencontré Iryna Devogelaere, Ukrainienne vivant à la Ville d'Eu, Elle aussi très émue par ce rassemblement et, plus encore, mais le drame que vivent aujourd'hui ses compatriotes.



Jacques Viard retrouve celui à qui il a fait découvrir le Kahl-Burg.



Le tramway quai Sadi-Carnot.

Les anciennes grilles du tramway des trois villes sœurs ont trouvé une nouvelle vocation : elles ornent le rond-point d'entrée de ville, tout près de leur lieu d'implantation d'origine.

Les grilles ont été installées en bonne place sur le rond-point d'entrée de ville.

HISTOIRE

Le souvenir du tramway

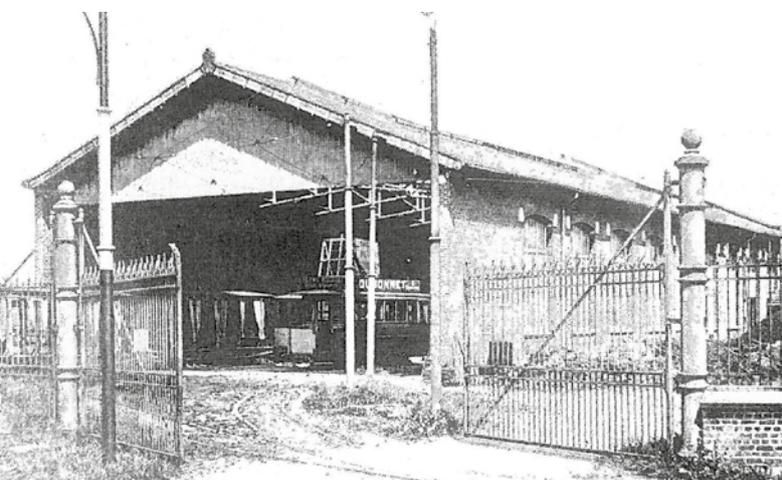
De 1901 jusqu'au milieu des années 30, le moyen de locomotion privilégié pour les habitants des trois villes sœurs et les personnes en villégiature était le tramway. Pour des raisons pratiques, il a été remplacé par des navettes de bus, mais le souvenir de ses parcours a longtemps perduré et on trouve ses traces sur de nombreuses cartes postales. L'une d'elle montre le dépôt et ses impressionnantes grilles d'entrée (voir ci-dessous).

C'est sur ce site qu'a été édifiée l'entreprise Debeaurain, qui a conservé ces grilles en place et les a entretenues jusqu'en 2019. À cette date, la société a choisi de les remplacer, mais a pris soin de contacter le musée des Enfants du Vieux Tréport pour tenter de trouver un avenir à ces matériaux de belle facture. «Impossible de les prendre au musée en raison de leur taille. Nous avons rencontré Laurent Jacques qui a aus-

sitôt proposé de les remettre en attendant de leur trouver un emplacement», explique Bernard Laurent, président du Musée. Le Maire a associé à ce projet les enfants du CMJ et il a été convenu de ré-installer ces grilles et leurs poteaux sur le rond-point d'entrée de ville, à quelques centaines de mètres de leur lieu d'origine.

Les grilles ont été rénovées par l'entreprise Serviloc et positionnées avec le concours des agents des services techniques municipaux qui ont trouvé dans ce chantier une occasion de plus de montrer la variété de leur savoir faire.

Cette installation a été complétée par la pose d'un morceau des anciens rails, retrouvés en 2020, à la faveur des travaux du quai Sadi-Carnot. Les grilles entrouvertes laissent désormais le passage aux rails qui débouchent sur un lit de galets, symbolisant l'arrivée sur la plage.



Les grilles marquaient l'entrée du dépôt des tramways. Elles sont restées en place jusqu'en 2019.



Des vestiges des rails ont été retrouvés en 2020 lors des travaux du quai Sadi-Carnot.

Depuis le début du mois de janvier, la Ville du Tréport, en partenariat avec l'Éducation Nationale, offre aux élèves de l'école Ledré-Delmet-Moreau un petit-déjeuner avant d'aller en classe.



Un petit-déjeuner à l'école

«*Qu'est-ce qui te ferait plaisir ?*». Le ton enjoué d'Agnès, qui assure le service du petit-déjeuner ne trompe pas. Les écoliers dont elle a la charge ce matin sont là non seulement pour déguster un repas équilibré, mais aussi pour passer un bon moment. Et ce ne sont pas les contraintes sanitaires scrupuleusement respectées qui vont les empêcher de profiter de ces instants de convivialité.

Inlassablement, Agnès répète la liste de tout ce qu'elle propose à des élèves qui peuvent déjà être très en forme ou, pour d'autres, à peine réveillés. Si le jus d'orange, la tasse de chocolat et le pain au beurre remportent tous les succès, le miel ne fait pas recette et le muesli engendre même quelques grimaces.

L'important est que chacun puisse goûter selon ses envies du jour. «*Commencer la journée par un bon repas, c'est important*», rappelle Laurent Jacques. Le Maire n'est pas démenti dans ses propos par Stéphane Cavelier. Le directeur de l'école dit «*ne pas avoir de statistiques, mais on sait bien que dans chaque classe, nous avons des enfants qui arrivent le ventre vide ou qui n'ont pas mangé de manière appropriée*».

Une action complétée en classe

C'est ce constat qui a amené l'Éducation Nationale et la Ville à unir leurs efforts pour mettre en place cette opération «petit-déjeuner à l'école» depuis le début du mois de janvier. Pour éviter un brassage d'élèves, il a été décidé de les accueillir par niveaux. Les enfants partagent donc ce repas avec leurs copains de classes, les mêmes avec lesquels ils déjeunent bien souvent. Durant deux semaines, tous les écoliers dont les parents les ont inscrits bénéficient de ce petit-déjeuner qui leur est offert. Cette durée peut être suffisante pour prendre de bonnes habitudes, pour découvrir de nouveaux produits et se rendre compte de l'importance de ce repas.

Cette action est complétée en classe par les enseignants qui travaillent sur l'alimentation et la nutrition. Ils rappellent alors les fondamentaux : pour bien commencer la journée, il faut consommer un produit laitier, un céréalié et un fruit.

Des détecteurs de CO2 dans les écoles



Grâce à un investissement de la Ville, chaque salle de classe de maternelle et de primaire est désormais équipée d'un détecteur de CO2. Une concentration relativement élevée de ce gaz révèle que l'aération n'est pas suffisante. Pour lutter contre la propagation du Covid 19, une bonne aération est indispensable et le détecteur de CO2 constitue un outil d'alerte très efficace.

«*Nous avons choisi un modèle visuel et sonore*», indique Sébastien Sénéchal, responsable électricien aux services techniques municipaux, «*si le voyant est vert, tout va bien. S'il passe à l'orange et que le boîtier émet un bip, il est temps d'ouvrir les fenêtres*».

22 exemplaires de ce détecteur ont été placés dans les 4 classes de l'école Bréart et dans les 18 de l'école Ledré-Delmet-Moreau pour une dépense totale de près de 3000 euros.



CIRCULATION

Près de la gendarmerie, l'espace partagé est bien utilisé.

La Ville développe les possibilités de déplacement «doux» comme le vélo et redonne toute leur place aux piétons dès que cela est possible. Chacun doit connaître ses droits en matière de code de la route pour utiliser au mieux ces espaces parfois partagés.

Favoriser les déplacements doux

Un coup de klaxon vindicatif auquel on répond par quelques noms d'oiseaux... Le cycliste qui tente de franchir promptement un passage piéton en restant juché sur son deux-roues près du rond-point de la mairie vient de se faire tancer et il n'a manifestement pas apprécié, sûr d'être dans son bon droit.

Et pourtant, ce n'est pas le cas. Si l'on est toujours prioritaire lorsque l'on aborde un passage piéton, c'est uniquement... si l'on est piéton. Un cycliste peut donc y être prioritaire, à la condition d'avoir mis pied à terre. Ce type de scène se multiplie depuis quelques mois à la faveur du développement des modes de déplacement doux et d'une nouvelle signalétique que l'on peine parfois à s'approprier, faute de l'avoir apprise.

La Ville du Tréport accompagne cette tendance aux déplacements alternatifs en créant des pistes cyclables, en redonnant aux piétons une vraie place dans l'espace public et en intégrant les skatteurs et trottineurs. Ces nouvelles pratiques sont parfois source d'incom-

préhension pour les usagers qui ne savent pas toujours quels sont les droits de chacun. Si le bon sens implique que chacun respecte les autres, les règlements et arrêtés viennent préciser ce qui peut poser problème.

Rue de la Digue, quai de la Retenue et quai Sadi Carnot, des espaces bi-directionnels l'un dédié aux piétons et l'autre aux cyclistes et assimilés cohabitent, ce qui pose parfois quelques difficultés, particulièrement quai Sadi Carnot.

C'est là où les piétons sont les plus nombreux et où la séparation entre les deux espaces n'est que visuelle. Rappelons que les piétons n'ont pas leur place sur la piste cyclable, sauf sur les passages piétons qui la traversent. Même si cela peut être tentant quand on est en groupe ou quand on vient de garer son véhicule, les piétons ne peuvent emprunter la piste cyclable et cela vaut également pour nos amis à quatre pattes dont la laisse peut être re-

doutable pour les cyclistes.

Un peu plus loin, quai François 1er, la piste cyclable est en sens unique (du quai Sadi Carnot vers le rond-point du casino) et elle est réservée aux cyclistes et assimilés (trottinettes, skates, rollers).

Dans le même esprit, les cyclistes ne peuvent pas se prévaloir d'une priorité sur un passage piéton. «*Le cycliste n'est jamais prioritaire quand il s'agit de traverser un autre axe*», rappelle Grégory Aubert, responsable du service voirie au Centre Technique Municipal. Le cycliste a donc deux options : soit il respecte le Stop, soit il descend de son vélo pour le passer. Il devient alors un piéton prioritaire sur le passage du même nom. Inutile de vouloir forcer le passage, même en maugréant. En cas d'accident, si le cycliste chevauche son vélo alors qu'il emprunte un passage piéton, il est en tort.



Quai Sadi Carnot, la cohabitation entre cyclistes et piétons n'est pas toujours parfaite.

Autre cas de figure : le trottoir mixte. On en trouve un le long de la RD 940 depuis la gendarmerie en direction du centre Ville. L'espace y est large : 6 m. Cela a été suffisant pour tracer un espace pour les piétons et un autre pour les cyclistes. «*Il semble bien utilisé*», explique M. Aubert qui précise, «*c'est plus facile que sur le quai Sadi Carnot, car la circulation y est moins intense. Les cyclistes peuvent rouler sur le trottoir à vitesse réduite. C'est très sécurisant pour les jeunes du quartier de la gendarmerie qui peuvent ainsi se rendre à pied ou à vélo au collège sans avoir à franchir un rond-point dans lequel les deux-roues non motorisés ne s'insèrent que difficilement*».

Cyclistes sens interdit

Automobilistes, attention : vous allez croiser de plus en plus fréquemment des cyclistes à contre-sens alors que vous circulez sur un axe à sens unique.

Dans plusieurs rues, il a été imposé à la Ville d'accepter que les cyclistes remontent le flux de circulation en franchissant ce qui est un sens interdit pour les automobilistes.

Chacun, au volant ou au guidon, est invité à la prudence.

Enfin, nous avons le cas du Chemin entre Verre et Mer. Cet espace est entièrement partagé sans marquage au sol. L'arrêté qui le régit indique que, quel que soit son mode de déplacement, on se doit de circuler sur sa droite dans le sens du cheminement et de serrer pour

laisser la place en cas de croisement. La vitesse des cyclistes y est limitée pour une meilleure cohabitation des différents usagers. Les cyclistes souhaitant rouler rapidement sont invités à utiliser la route.



Sur le chemin Verre et Mer la règle est simple : on chemine sur le côté droit, que l'on soit à pied ou à vélo.



Jennifer Roussel, du CCAS, et Nathalie Vasseur, 1^{ère} adjointe au Maire, présentent ce dispositif.

La Communauté de Communes met en place un nouveau dispositif intitulé «Sortir dans les 28». Il permet aux familles les plus modestes de prendre part plus aisément aux événements culturels des 28 communes du territoire.

CCVS :

La culture vraiment pour tous

Être privé de culture parce que l'on n'a pas les moyens financiers de pousser la porte d'un cinéma ou d'une salle de spectacle, ce n'est pas normal. Même si les communes du secteur font le maximum pour proposer des tarifs bas et que la valeur d'un ticket de cinéma est loin de celle des grandes villes, les prix sont encore trop élevés pour les familles les plus modestes.

Pour proposer une solution à ces personnes qui souhaitent accéder à la culture, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de la Communauté de Communes des Villes Sœurs a mis en place l'opération « Sortir dans les 28 ». 28, autant que de communes rassemblées dans la Communauté de Communes des Villes Sœurs.

Des chèques gratuits

« Un chéquier, avec dix chèques d'une valeur unitaire de 5 euros, est remis gratuitement à chaque foyer identifié par les CCAS des communes », explique Nathalie Vasseur, 1^{ère} adjointe au Maire du Tréport et membre du CIAS.

Ces chèques s'utilisent comme des tickets restos. On les remet chez les partenaires qui participent et on complète financièrement si besoin. « Nous avons déjà identifié une quinzaine de foyers Tréportais intéressés », indique Jennifer Roussel, travailleur social au CCAS, « mais les Tréportais qui le souhaitent peuvent toujours nous contacter et nous verrons avec eux s'ils entrent dans les critères définis ». Ces critères fixés par le CIAS sont d'ordre financier et correspondent aux minima sociaux.

La liste des partenaires ne demande qu'à s'étoffer, mais elle est déjà conséquente (voir ci-dessous). Lorsqu'un chèque est utilisé par une famille, l'organisateur d'un événement ou d'un atelier ou le gérant du cinéma le retourne à la Communauté de Communes des Villes Sœurs qui le rembourse.

Ce projet est entièrement financé par la CCVS. Il a été lancé quelques jours avant le festival TréporTraits et a déjà permis à plusieurs familles de saisir cette opportunité.

Dans un second temps, le CIAS va essayer d'aller plus loin en s'adressant

également aux familles qui n'ont pas de moyen de locomotion afin de leur proposer un moyen de transport sur-mesure pour leur permettre d'assister aux différents événements culturels qui se déroulent sur le territoire de la Communauté de Communes des Villes Sœurs.

Les premiers partenaires

- MJC Les Fontaines pour les ateliers cirque et danse (Eu)
- Festival Côte à Côte et concerts (association du Petit Casino d'Ault)
- Festival Le Murmure du Son (Eu)
- Festival TréporTraits (Le Tréport)
- Cinéma Gérard Philippe (Mers-les-Bains)
- Cinéma du casino (Le Tréport)
- Théâtre des Charmes (Eu)
- Théâtre du Château (Eu)
- Musée et sites archéologiques (Eu)
- Services culturels municipaux des communes de la CCVS
- L'Ancre (Le Tréport)
- Pastel (Mesnil-Réaume)
- Rayon de Soleil (Eu).

La Maison des Services Publics de la Communauté de Communes aide tous les usagers à réaliser sur le net leurs démarches administratives.

Ouvert à tous, ce service est entièrement gratuit.



À l'espace numérique, un agent peut vous guider dans vos démarches.

Une aide pour les démarches administratives

Difficile, voire impossible de rencontrer un interlocuteur pour valider son dossier de retraite, démêler une difficulté avec la CAF ou avec l'Assurance Maladie ou encore changer de carte grise. Les démarches doivent désormais, pour la plupart, être réalisées sur le net et si certains sites sont intuitifs, ce n'est pas le cas de tous. De plus, de nombreux usagers ne disposent pas d'un accès à internet ou peuvent en être privés ponctuellement.

Fort heureusement, un peu partout se développent des points d'accueil labellisés France Services. C'est le cas de la MSP (Maison des Services Publics) de la Communauté de Communes des Villes Sœurs.

« Cette absence d'interlocuteur amène parfois des personnes à renoncer à leurs droits ou à ne pas les connaître », se désole Nadège Réveillère, responsable de la MSP.

Pas de question sans réponse

Depuis sa labellisation en milieu d'année dernière, cette structure a accueilli plus de 1000 habitants de la CCVS. Certains viennent pour utiliser l'espace numérique, en toute autonomie ou avec l'assistance d'un agent. D'autres arrivent pour des démarches précises. « Nous apportons une réponse

de niveau 1 », explique M^{me} Réveillère. Concrètement, les agents de la CCVS accompagnent sur les démarches en ligne (création de compte, dépôt d'une demande, modification d'informations personnelles, explication, orientation...). Lorsque les dossiers sont plus complexes, la prise de contact avec les conseillers experts de chaque organisme est facilitée. « Nous ne laissons jamais les personnes sans réponse. Nous avons des partenaires auxquels nous pouvons nous adresser pour des questions spécifiques ou quand la démarche est bloquée sur un site. Pour certaines demandes avec des particularités, nous orientons les personnes vers un interlocuteur approprié », précise la responsable.

Prendre le temps

L'accueil est toujours bienveillant et les agents prennent le temps de guider les usagers, soit pour les amener à l'autonomie, soit pour les accompagner jusqu'à la finalisation d'une demande. « Nous bloquons un créneau d'une heure pour chaque rendez-vous, pour avoir le temps d'écouter. Même si nous ne nous substituons pas aux assistantes sociales, nous jouons d'une certaine façon un rôle social et pouvons conseiller », précise la responsable.

Une réponse adaptée à chaque situation est toujours proposée. Le bouche

à oreille joue d'ailleurs pleinement son rôle et, en moins d'une année, la MSP a vu sa fréquentation augmenter très sensiblement, preuve qu'elle répond à un besoin crucial.

Les agents ne sont pas les seuls à accueillir le public. Des permanences spécifiques sont tenues régulièrement par des avocats, des conciliateurs de justice, des notaires, de l'ADIL dans le cadre du Point Justice et par Page 9 pour un accompagnement à l'amélioration de l'habitat.

L'accueil et l'aide sont réalisés à titre entièrement gratuit. Si vous rencontrez des difficultés à réaliser vos démarches sur le net, privilégiez cet accueil plutôt que les sites internet privés dont la qualité n'est pas garantie et qui ponctionnent des sommes parfois élevées.

L'accès à l'espace numérique est libre (lundi de 9h à 12h, mercredi de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h). L'accueil pour toutes les démarches est proposé sur rendez-vous en ligne sur le site villes-soeurs.fr, rubrique vie quotidienne ou par téléphone 02.27.28.05.91. Un rendez-vous vous sera alors proposé à la Maison des Services Publics, 12 avenue Jacques Anquetil à Eu (dans les locaux de la Communauté de Communes). « En cas de doute, il ne faut pas hésiter à nous contacter. Nous pouvons aider directement ou diriger les personnes vers un autre interlocuteur », précise M^{me} Réveillère.



PATRIMOINE

Une cuve baptismale vieille de 900 ans va retourner prochainement retrouver une place où elle pourra être mieux vue, dans l'église Saint-Jacques.

Une cuve baptismale du XII^e siècle

Un pied va être réalisé pour cette cuve avant son installation dans l'église.

Une cuve baptismale datant du XII^e siècle a été remplacée dans l'église Saint-Jacques en 1887 par celle que l'on peut encore voir aujourd'hui.

Ces fonts baptismaux sont longtemps restés exposés aux intempéries près de l'église. Ce plus ancien vestige du chris-

tianisme au Tréport méritait un sort plus enviable.

En attendant des jours meilleurs, il a été entreposé il y a plusieurs années dans la chapelle Saint-Julien.

Il y a quelques jours, cet élément privé de longue date de sa partie su-

périeure et de son piétement d'origine, mais disposant encore de quatre têtes sur son pourtour, a été sorti de la chapelle. Un socle approprié va être réalisé avant sa future installation, de nouveau dans l'église Saint-Jacques.

Le CMJ au travail

En fin d'année dernière, les élus du Conseil Municipal Jeune ont réalisé une opération de nettoyage de la pump-track et du parcours santé. Pour les motiver, le Maire leur a fait une proposition : « pour chaque kilo de déchets collecté, la Ville offrira un kilo de croquettes à la SPA d'Étalondes ».

Autant dire que les jeunes et les bénévoles mobilisés ce jour-là ont retroussé leurs manches. C'est ainsi que 100 kg de déchets ont été collectés. Il y a quelques semaines, 100 kilos de croquettes ont donc été remis à Isabelle Bovin, la responsable du refuge, touchée par cette initiative.



Si vous aussi, vous voulez aider le refuge SPA d'Étalondes, vous pouvez bien entendu adopter un animal, mais vous pouvez aussi offrir des boîtes de nourriture pour chiens et chats, des pâtes et du riz ainsi que des couvertures. Il vous suffit de déposer vos dons sur place aux heures d'ouverture.

Quelques jours plus tard, ils avaient rendez-vous sur le chantier du rond-point d'entrée de ville (voir en page 6). François Boinet, responsable du service Environnement au Centre Technique Municipal, les a tenus informés de l'évolution de ce chantier auquel les jeunes se sont associés.

Du BMX les 9 et 10 avril



L'AST BMX Race organise son challenge France BMX sur la piste BMX du parc Sainte-Croix les samedi 9 et dimanche 10 avril. L'entrée est gratuite et il va y avoir du spectacle !

SVP Juridique

Vous avez une question d'ordre juridique ? Vous cherchez une réponse dans le domaine du logement, de l'emploi, des assurances, de la consommation ? La Ville du Tréport vous invite à interroger SVP Juridique.

Vous pouvez contacter cette société du lundi au vendredi de 9h à 19h au 02 38 79 00 56. Indiquez le code MIS09 et posez votre question. Des dizaines d'experts sont à votre écoute pour vous répondre.

Ce service est financé par la Ville du Tréport. Prix d'un appel local.

Inscription à l'école



Si votre enfant doit faire sa première rentrée à l'école en septembre prochain, vous devez l'inscrire.

L'enregistrement se fait en deux temps. Il convient de se présenter en mairie, dès à présent et jusqu'à la fin mars pour remplir le formulaire de pré-inscription (aucun autre document n'est requis). Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous à l'école pour finaliser l'inscription.

Si votre enfant fête ses deux ans cette

année, il a déjà toute sa place à l'école. Une classe dédiée est réservée pour ces jeunes élèves à la maternelle Nestor Bréart. Né entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2022, il entrera dès le début du mois de septembre. Né entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2022, il sera reçu à partir du jour de son 2^e anniversaire.

Cette classe dispose de moyens spécialement adaptés à ces jeunes élèves. Renseignez-vous auprès de l'école.

Nettoyage de la plage

La Ville du Tréport organise un nettoyage de la plage le **samedi 16 avril**. Toutes les personnes qui souhaitent s'y associer sont invitées à venir à 10 h au Forum. Les gants et sacs seront fournis.

Chasse aux œufs

La Ville du Tréport organise une chasse aux œufs le **mercredi 20 avril à 14 h 30**. Rendez-vous au Forum de la plage. Cette chasse est ouverte aux enfants jusqu'à 12 ans. Les enfants doivent venir accompagnés.

22 Tréportais médaillés du travail



L'obtention de la médaille du travail ne donne pas toujours lieu à une cérémonie spécifique dans les entreprises. Pour que chaque travailleur détenteur de cette médaille bénéficie d'un moment privilégié, la Ville du Tréport organise chaque année une petite réception en l'honneur des médaillés de l'année.

Il y a quelques jours, Laurent Jacques et ses collègues du conseil municipal ont eu le plaisir d'inviter les 22 Tréportais ayant obtenu une médaille en 2021. «*Dans une cité ouvrière comme la nôtre, il me semble important de mettre à l'honneur nos administrés qui se sont illustrés par leur longévité dans le monde du travail*», a déclaré le Maire avant de remettre un petit présent à chaque médaillé.



La valeur n'attend pas le nombre des années. Les jeunes qui fréquentent le centre Calamel (aujourd'hui devenu «accueil Brossolette») sont là pour le prouver. Durant les vacances, ils ont découvert le métier de journaliste et sont partis en reportage. Leur travail est retranscrit sur ces deux pages.

JEUNESSE

De jeunes journalistes à Calamel

Sophie Chemin, animatrice multimédia et Christelle Anne, directrice de l'accueil Brossolette, ont proposé aux enfants de prendre part à un projet d'éducation aux médias intitulé «les enfants acteurs des news de Calamel». Pendant les vacances, le groupe des 10-13 ans (Léa Davergne, Steven Beauvin, Colleen Poidevin, Elora Lefebvre, Emma Caudron, Elena Mouillard, Lylou Jacob, Elise Ricard, Louisa Noël) ont pu écrire eux-mêmes leur article de presse grâce à la découverte du métier de journaliste en rencontrant Lucas Farcy, journaliste de presse écrite à « L'Informateur ». Celui-ci les a initiés à la préparation, la construction et l'écriture d'un article. Ils sont allés interviewer Christophe Laboulais Maître-nageur

sauveteur au poste de secours du Tréport, le but étant d'écrire eux-mêmes leur propre article suite à cette interview.

Quatre de ces jeunes (Louisa Noël, Elise Ricard, Lylou Jacob, Colleen Poidevin) ont aussi pu profiter des compétences de Catherine Ginfroy, chargée de communication pour la ville du Tréport pour préparer l'interview de Laurent Jacques, Vice-Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs dans le but de mettre en avant les travaux effectués par la C CVS pour réhabiliter le chemin baptisé « entre Verre et Mer » allant du Tréport à Gamaches. Elles ont ensuite retranscrit les réponses et ont pu finaliser ce rendez-vous par l'écriture d'un article.

Surveillance de la plage avec Christophe Laboulais

Christophe Laboulais, sapeur-pompier, nous explique le métier de surveillant de la plage.

Judi 15 juillet 2021 à la plage, nous avons rencontré Christophe Laboulais, Sapeurs-pompiers, chargé de la surveillance de la plage. Il nous a indiqué que l'été la surveillance commençait le 3 juillet et se terminait le 31 août.

Christophe travaille de 10h à 19h, sa journée se décompose en 2 temps, le 1er temps de 10h à 11h, il fait du sport et de 11h à 19h, il surveille la plage avec le reste de ses collègues. Ils sont 4 en tout à surveiller du lundi au dimanche.

Tous les jours, ils testent l'eau en nageant pour savoir s'il y a du courant ou s'il y a présence de pollution et choisissent le drapeau qui correspond pour le hisser sur le poste de secours.

Signification des signaux de baignade :

- Drapeau vert : Baignade surveillée sans danger apparent.
- Drapeau jaune : Baignade surveillée avec danger limité ou marqué.
- Drapeau rouge : Baignade interdite.



- Drapeau violet : Pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses, zone marine et sous-marine protégées (faune aquatique, récifs...).

Les jeunes journalistes du centre CALAMEL



Récemment nous avons rencontré Laurent Jacques, Vice-Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs pour qu'il puisse répondre à nos questions sur les travaux effectués au niveau du chemin baptisé « entre Verre et Mer ».



Rencontre avec Laurent Jacques sur le nouveau pont «entre Verre et Mer»

Laurent Jacques est Maire du Tréport et aussi vice-président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs. Il nous a expliqué que ces travaux étaient à l'initiative de la CCVS. Le but était de réhabiliter le chemin pédestre tout en reliant le chemin du canal à l'aide d'un pont de 27 m. Cela permet aux gens de se déplacer en toute sécurité à pied ou à vélo sur les 17 km que représentent ce chemin allant de Gaches au Tréport.

Entre les études et les travaux, la réalisation de ce chemin a duré 18 mois de janvier 2020 à avril 2021. Il a fallu rencontrer les propriétaires pour acheter des terrains ou obtenir un droit de passage, cela n'a pas été facile. Face à la réticence de certains, il a même fallu parfois changer le tracé. Il reste une partie de la signalisation à poser.

Ces travaux ont coûté plus de 3 millions d'euros et ont été subventionnés par les Départements et les Régions ainsi que par les impôts des habitants.

«En regardant le résultat, je peux dire que je suis fier de cette réalisation» assure le Vice-Président de la CCVS concernant la finalité du projet et il nous a avoué que face à un tel succès, la CCVS prévoyait de réhabiliter un autre chemin, celui de l'ancien chemin vert du

Petit Caux de EU à St Rémy et d'encourager les autres Communautés de Communes, qui sont propriétaires du chemin jusqu'à Dieppe, à en faire autant pour prolonger celui-ci.

Il suffit de constater la fréquentation du chemin par les cyclistes, les familles

et les sportifs, de plus en plus importante surtout le week-end pour dire que ce projet est un succès total.

Les jeunes journalistes de CALAMEL, Louisa Noël, Lylou Jacob, Colleen Poidevin, Elise Ricard.





Accéder au numérique et maîtriser l'outil informatique sont aujourd'hui indispensables. L'Ancrage et Emmaus Tech aident les familles modestes à s'équiper grâce à un partenariat inédit en Normandie.

L'Ancrage et Emmaus Tech ont signé une convention sous le regard bienveillant du Maire et du Député.

Des ordinateurs avec l'Ancrage

L'accès au numérique est aujourd'hui essentiel au quotidien. Trois freins empêchent pourtant les plus volontaires à franchir le pas : l'absence de matériel, le manque de savoir-faire et l'absence de connexion. La crise sanitaire qui a rendu pour certains le télétravail obligatoire et qui a imposé aux enfants et adolescents de suivre les cours à distance n'a pas que renforcer le problème. «*Devoir accéder à ses cours uniquement sur un smartphone est un problème, d'autant plus si l'écran est endommagé*», résume Éric Sénécal, directeur de l'Ancrage.

Aussi, lorsqu'il a rencontré le personnel de Emmaüs Tech, il a su qu'il tenait là une opportunité unique de permettre à des adhérents de l'espace socio-culturel de s'équiper dans de bonnes conditions.

«Les entreprises et collectivités nous offrent le matériel informatique devenu obsolète pour elles. Nous le

reconditionnons avec les employés de structures de retour à l'emploi et nous le confions à des associations qui se chargent de la revente», explique Camille Bardou, chef de projet chez Emmaus Tech.

Le premier frein levé, l'Ancrage prend le relais. Pas question de lâcher dans la nature le propriétaire d'un PC presque neuf. «*Nous avons un animateur qui assure la prise en main et le suivi autant qu'il le faut*», précise M. Sénécal. Quant au problème de connexion, Emmaus tech est encore là si nécessaire avec des offres à petit prix grâce à l'engagement de l'opérateur SFR.

Ce dispositif a récemment fait l'objet de la signature d'une convention entre Giuliana Torterat, présidente de l'Ancrage, et Emmaus Tech. Il est réservé aux familles modestes qui peuvent ainsi acquérir un PC portable dès 70 euros. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Ancrage.

La reprise chez les Anciennes et Anciens



Après deux années de confinement, les membres du club des Anciennes et Anciens prennent plaisir à se retrouver autour de leur présidente Francine Haillet. Il y a quelques jours, ils ont fêté les grands-mères et les grands-pères. Les premières sont reparties avec une potée de jonquilles et les seconds avec une bouteille de vin.

Si vous aussi, vous voulez prendre part aux activités du club, vous pouvez pousser le porte de la salle polyvalente chaque mardi après-midi pour vous renseigner.

Le club organise également un après-midi cabaret le mardi 19 avril dès 13h30 salle Reggiani. Entrée 12 euros pour les adhérents du mardi et 15 euros pour les autres. Réservations au 06 83 75 68 18.

Depuis plus de 25 ans, Bernadette Citot partage sa vie entre Asnières et Le Tréport. La ville portuaire l'inspire particulièrement et l'a incitée à publier ses écrits dans un deuxième ouvrage.

Bernadette Citot : De la poésie dans le regard



Bernadette Citot signe un nouvel ouvrage.

Bernadette Citot perçoit la vie à travers un prisme quelque peu différent de celui du commun des mortels. Elle pose sur tout ce qui l'entoure un regard empreint de poésie et prend toujours plaisir à coucher son ressenti sur le papier.

«J'ai toujours eu l'habitude d'écrire dans le cadre de mon travail, mais ce n'était pas la même chose, même si j'avais toujours le souci de m'appliquer. J'avais envie d'écrire, d'évoquer mon enfance, les lieux qui me touchent, mais je n'avais pas le temps lorsque je travaillais», explique-t-elle.

Les écrits de cette jeune retraitée tombée amoureuse du Tréport il y a bien longtemps font désormais l'objet de la publication de deux livres édités à compte d'auteur.

Le dernier en date «Entre Paris et Le Tréport : d'autres mondes, d'autres temps», se présente sous la forme de 39 lettres envoyées à une amie imaginaire. Elle y évoque ses arrivées au Tréport. Cette fille de cheminot voyage toujours par le train et le jeu consiste, lorsqu'elle vient en famille, à savoir qui de ses petits-enfants ou de son mari sera le premier à apercevoir le phare, mais aussi ce que lui inspirent des lieux

emblématiques comme l'église, la falaise, le départ des bateaux. «*Tout cela est source d'inspiration. Par n'importe quel temps, j'aime aller au phare. Il semble à la fois si fort et si vulnérable. Selon les saisons ou le temps, le ressenti peut y être si différent*», explique-t-elle.

Ces 39 lettres ont été rédigées sur une année, au rythme qui aurait été celui d'un réel échange épistolaire, «à ceci près que je m'invente les réponses qui auraient pu m'être apportées. Un véritable échange n'aurait probablement pas été aussi suivi», explique la dynamique autrice qui ne se départ jamais des petits papiers sur lesquels elle note d'une écriture fine les idées qui lui viennent. Lorsqu'elle séjourne au Tréport, l'écriture lui est plus facile. «*Ici, dans mon petit appartement, je n'ai pas la télé. J'ai le papier et le crayon à portée de main et je laisse mon esprit s'en aller*», commente-t-elle.

Cet ouvrage est disponible au prix de 13,50 euros «Au Petit Robinson», ainsi qu'à la Maison de la Presse de Eu. Une version numérique peut aussi être téléchargée sur le site edilivre.com.

Stérilisation des œufs de goélands



Comme chaque année, la Ville du Tréport prévoit d'organiser la stérilisation des œufs de goélands afin de limiter la prolifération des volatiles.

Si un nid est installé sur votre toiture, vous êtes invités à vous faire connaître. Une entreprise spécialisée pourra alors intervenir.

Il vous suffit de venir en mairie pour compléter l'autorisation d'intervention. L'entreprise pourra alors vous contacter pour convenir d'un rendez-vous.

Le coût de cette opération est entièrement pris en charge par la Ville.



Le duc de Penthièvre, le dernier espoir

HISTOIRE

Un an plus tard, on tente à nouveau d'évacuer le cordon de galets qui encombre le chenal. Le 24 septembre 1775, devant l'assemblée des maire, échevins, conseillers et notables du Tréport, convoqués urgemment, le maître menuisier Joseph Brasseur, qui assure les fonctions de procureur syndic, déclare que « *le port qui est barré depuis très longtemps par un banc de galets est actuellement dans un état à pouvoir devenir praticable à peu de frais en profitant de la morte eau prochaine* » ; en effet Joseph Brasseur expose « *que plusieurs particuliers se sont offerts de faire les ouvrages et avances de matériaux nécessaires, si le corps municipal voulait contribuer d'un tiers à la dite dépense* ». Le lecteur doit savoir que Brasseur fait usage de l'expression « *plusieurs particuliers* » pour qualifier les principaux armateurs et marchands saeurs du Tréport.

A l'unanimité, l'assemblée est d'avis de contribuer pour un tiers aux dépenses que se proposent de faire les armateurs, à la condition toutefois que ces dépenses n'excèdent pas 300 livres. Par ailleurs l'assemblée charge également le maire Charles Boucher (1743-1798) d'envoyer une copie de la présente délibération à Louis Thiroux de Crosne (1736-1794), Intendant de la Généralité de Rouen, et de le prier de bien vouloir donner son agrément. On profite donc des marées de mortes eaux du début du mois d'octobre 1775 pour tenter une nouvelle fois d'ouvrir le banc de galets qui barre le port. Cette tentative s'opère au prix de 134 journées de main d'œuvre féminine et 38 journées de travail d'homme, effectuées pendant treize marées de travail dans l'eau, ce qui représente un montant de 176 livres 16 sols auquel il faut encore ajouter 92 livres 7 sols pour la fourniture de mannes, de « gerbées » (bottes de paille) et de « vaulard » (mot du patois normand qui désigne une grande perche ou un pieu), soit un montant total de 269 livres 3 sols.

Suivant la délibération du 24 septembre 1775, la ville du Tréport ne s'était engagée que pour la somme de 100 livres tout au plus, mais cette tentative s'étant une nouvelle fois soldée par un échec, les armateurs ne veulent rien payer

au-delà des 72 livres qu'ils ont avancé au commencement de l'ouvrage : aussi, le 15 octobre 1775, la somme de 197 livres 3 sols est portée au compte de la ville.

C'est donc en désespoir de cause que les Tréportais se tournent vers le duc de Penthièvre (1725-1793). Le dimanche 17 décembre 1775, en présence de Jérôme François Marin Charles, avocat au Parlement et bailli du comté pairie d'Eu, l'assemblée municipale expose que « *les habitants du Tréport souffrent beaucoup du mauvais état du port, que la misère augmente tous les jours et que la pêche et le commerce s'anéantissent* ». Aussi l'assemblée supplie le duc de Penthièvre, par un placet présenté par le maire et les échevins, de s'intéresser à la réparation du port du Tréport, et fixe la contribution de la ville aux réparations à la somme de 100 livres par an et pendant neuf ans à prendre sur les revenus communs de la ville et par un octroi de 40 sols par minot de sel délivré en franchise à chaque livraison aux habitants pendant neuf ans.

Comte d'Eu à partir de 1775, le duc de Penthièvre possède alors l'une des plus importantes fortunes de France. Néanmoins il donnait l'image d'un homme charitable : pour relancer l'activité économique, il rachetait des manufactures, faisait construire des halles et des écluses pour favoriser le commerce, ouvrait des hospices et des ateliers de bienfaisance pour les plus démunis, autant d'initiatives qui lui valaient l'estime de ses concitoyens. Le 11 septembre 1776 à Eu, la municipalité et le clergé du Tréport sont admis en audience par le duc de Penthièvre qui leur répond : « *Je verrai par moi-même la situation de votre port et de votre ville et j'agirai suivant les circonstances* ». Ainsi, le 13 septembre, le duc de Penthièvre est reçu au Tréport à la porte de la rue Suzanne par la municipalité qui lui remet les clefs de la Ville. Le duc de Penthièvre visite le port, se rend au bout de la jetée et s'en retourne à Eu en donnant de vives espérances pour les réparations du port.

(Fin)
Jérôme Maes

44 bébés ont vu le jour en 2021 dans des familles tréportaises. Ils étaient invités pour une cérémonie en mairie.

44 bébés en 2021



Les jeunes parents ont pu faire connaissance.

24 petites filles et 20 petits garçons ont vu le jour l'an dernier dans des familles tréportaises. Comme chaque année, la municipalité a invité les heureux parents à prendre part à une cérémonie conviviale en mairie. «C'est l'occasion pour les parents de se rencontrer et pour nous, élus, de faire connaissance avec des familles qui viennent parfois de s'installer», indiquait Christine Lavacry, adjointe au Maire en charge de la culture.

Élus communistes et républicains

Le monde sort difficilement de deux années éprouvantes. Nous espérons un retour à une vie normale. Mais un va-t-en guerre en a décidé autrement. Cette guerre aux portes de l'Europe, à notre porte, n'est ni celle du peuple ukrainien, ni celle du peuple russe. Elle a déjà jeté sur les routes plus de 2 millions de femmes, d'enfants, d'anciens. Les hommes en âge de combattre sont restés au pays pour faire face à l'agresseur.

Cette situation est intolérable. La voie diplomatique doit être privilégiée. Les images que nous découvrons nous rappellent que, 77 ans après la fin de la 2^{de} guerre mondiale, des esprits restent nostalgiques de l'horreur, de la répression.

La Ville du Tréport a un lien fort avec l'Ukraine : des dizaines de femmes ont été déportées pour creuser la falaise et construire le Kahl-Burg. L'épuisement, la maltraitance et la maladie ont tué une partie d'entre elles. Une plaque commémorative rappelle désormais sur place ces temps ignobles.

Vive la Paix !

Philippe Vermeersch, pour le groupe.

Les élus ont ensuite offert à chaque enfant un exemplaire de «Mon premier livre», dans lequel les familles trouvent des conseils et où elles pourront consigner photos et anecdotes qui concernent leur enfant.

Jean-Claude Courchay, peintre natif du Tréport, et son épouse Angélique ont également souhaité faire un cadeau à ces nouveaux petits tréportais. Ils ont

conçus de jolis mugs qui ont été remis aux familles ce jour-là.

Avant de lever le verre de l'amitié, les parents ont pu rencontrer Stéphanie Mopin, directrice du multi-accueil «Le petit Navire» et Astrid Hagnéré, accueillante de l'espace de parentalité «Les Moussaillons». Toutes deux ont présenté les possibilités offertes par leurs structures respectives.

Élus socialistes et républicains

Pour une école toujours plus solidaire ! En lançant en janvier 2022, les petits déjeuners gratuits à l'école en partenariat avec l'Education Nationale, notre municipalité contribue à lutter contre les inégalités et propose des petits déjeuners complets et équilibrés. Nous participons ainsi à l'éducation à l'alimentation, répondons à un enjeu de santé publique et favorisons les apprentissages.

Mme La Rectrice de l'Académie de Normandie appelle l'ensemble des écoles, collèges et lycées à accueillir les enfants des familles réfugiées d'Ukraine dans les meilleures conditions possibles. Notre municipalité sera au plus près de ses établissements scolaires pour réserver le meilleur accueil à ces jeunes durement éprouvés par la guerre dans leur pays.

Cet accompagnement au quotidien des initiatives de nos écoles pour plus de solidarité participe à l'éducation aux valeurs Républicaines que nous devons tous promouvoir !

Frédérique Cherubin-Quennesson,
pour le groupe

Le Tréport d'abord

Le tout c'est de savoir que tant qu'il y a de l'argent autant le prendre.

Le tout c'est de savoir que tant qu'il y aura du vert il y aura des éoliennes.

Le tout c'est de savoir que tant qu'il y aura du nucléaire on pourra toujours essayer d'en tirer partie.

Le tout c'est de savoir que tant qu'il y a des élus il y a toujours des hommes derrière.

Le tout c'est de savoir que tant qu'on aura besoin d'uranium on protégera nos voisins.

Le tout c'est de le savoir et de faire les bons choix.

Le tout c'est de savoir que tant qu'il y aura de l'amour il y aura la paix.

Le tout c'est de savoir s'en souvenir. Alors souvenons-nous où cela nous a déjà mené.

Souvenons-nous de ces minutes de silence.

Souvenons-nous de ces marches blanches.

Souvenons-nous de ces messages de paix.

Souvenons-nous de tous ceux qui ont semé la terreur.

Souvenons-nous surtout de tout ce que l'on ne veut plus voir.

À croire que nous n'avons pas tous les mêmes souvenirs de l'Histoire et que l'envie d'une grandeur passée peut naître.

Le Tréport d'abord



LOISIRS

L'envie de prendre le large

Si vous n'avez jamais poussé la porte du centre nautique Sensation Large, le printemps qui arrive vous en donne l'occasion. Pour apprendre la voile, à tout âge, ou juste pour une sortie, chacun y est le bienvenu.

L'arrivée des beaux jours et la levée des restrictions sanitaires sont autant de raisons de vouloir prendre l'air et, pourquoi pas, de prendre le large ?

L'école de voile Sensation Large offre, depuis sa création en 2009, toute une palette d'activités ouvertes aux navigateurs aguerris comme aux plus novices; aux plus jeunes comme aux plus âgés; aux plus mobiles comme aux personnes handicapées. En un mot, tout le monde y a sa place et y est le bienvenu, pour une séance, pour un stage comme pour une adhésion à l'année.

Sensation Large propose des activités presque toute l'année, mais force est de constater que le printemps est le bon moment pour en pousser la porte. En pleine saison, les locaux sont ou-

verts 6j/7 et le personnel est à l'écoute de toutes les demandes, qu'il s'agisse de s'inscrire pour un stage, de réserver sa place à bord du Un pour Tous, le temps d'une sortie, ou de se renseigner pour une adhésion au long cours.

Nombreux sont ceux qui regardent avec envie les passagers des Optimists, des autres dériveurs ou des catamarans lorsqu'ils franchissent le phare pour une belle sortie ou lorsqu'ils évoluent sur le bassin de commerce. Sachez que tout le monde peut monter à bord. Les formules sont suffisamment nombreuses pour que chacun y trouve son compte en fonction de ses envies et de son budget.

L'école est accessible dès l'âge de 5 ans. Les plus jeunes apprennent les rudiments en groupe de 6 au maximum. Pour les 7-12 ans, l'apprentissage se fait pour les débutants comme pour les confirmés, par groupes de 10 au maximum. Pour les ados et adultes, les séances, un peu plus longues, permettent de partir en mer dès que les conditions météo sont suffisamment favorables. Un pack découverte permet aussi de se familiariser avec la voile en famille et les sorties le samedi après-midi donnent l'occasion de monter à bord durant deux heures pour aller découvrir le littoral.

David Le Carrou, directeur de la struc-

ture, et toute son équipe vous attendent quai Albert Cauet. Tél 02 35 50 12 08 ou sur sensationlarge.com. Les stages pour les vacances de Pâques sont programmés à partir du 11 avril. Réservations sur place ou en ligne.

